

# Bulletin municipal



## Morre 2018

ouverture du centre de loisirs du mercredi



Vœux du maire le 08 janvier



Repas du C.C.A.S aux anciens le 15 janvier



L'assemblée aux vœux du Maire



Les élèves de la M.F.R. s'activent pour que le repas des anciens soit prêt



Concours de pétanque le 22 avril



C'est la faute à l'accordéon le 27 avril



Les ados partent pour le Jura le 9 juillet



Fête des marmots de la côte le 15 juin



Forum des associations le 15 septembre



Quant les bénévoles du verger tournent en rond ... C'est pour presser les pommes ! le 13 octobre



**Le mot du maire** P. 3

## Vie communale



Accueil mairie P.4  
 Etat civil P.5  
 Personnel communal P.6  
 Recensement P.6  
 Sécurité au quotidien P.7  
 Marché des producteurs P.8  
 C.C.A.S P.9  
 Bibliothèque P.10  
 Site internet P.10



**Budget communal** P.11-12



**Quelques délibérations** P.13-14

## Travaux



Bâtiment P.15  
 Eclairage public P.15  
 Urbanisme P.16  
 Voirie P.16

## Temps scolaires et périscolaires



École P.17  
 Périscolaire Cantine P.18  
 Périscolaire Garderie P.18  
 Périscolaire Inscriptions P.18  
 Activité Nature Jardinage P.18



**Centre de loisirs** P.19



**Relais famille** P.20  
**Crèche multi accueil** P.20



**Rétrospective 2018** P.1–P.34



**Calendrier 2019 SYBERT** P.36



## Le C.A.S.C

Le bureau P.21  
 Danse pour enfants P.21  
 Animations P.22  
 Peinture sur porcelaine P.23  
 Karaté P.23  
 Théâtre P.24  
 Verger communal P.24  
 Sports au féminin P.25  
 Tennis de table P.25  
 Country P.26  
 Danse P.26  
 Ludothèque P.27



**Le C.A.I.R.N** P.28  
**Union nationale des combattants** P.29  
**Le club de l'amitié** P.30  
**Les marmots de la côte** P.30  
**La marche du lundi** P.31  
**Maison Familiale et Rurale** P.31  
**Football Club FCMMGLV** P.32

La commission communication de la commune de Morre

MARTINET Marie-Christine responsable,  
 CAYUELA Jean-Michel, BOUDAY Gilles, CARTIER Martine,  
 CONCHE Daniel, FILET Yves, LUSSAGNET Philippe,  
 MARTINET Marie-Christine

Mairie, 3 rue du commerce 25660 MORRE - 03 81 81 25 27

impression BOSSANNE Besançon



Au 1er Janvier 2018 la compétence Eaux et Assainissement a été retirée à toutes les communes appartenant à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (C.A.G.B). Celle-ci a l'obligation d'intervenir pour curer les égouts et remettre en état le cas échéant tout le système d'assainissement non conforme.

La compétence Voirie et Eclairage Public sera également reprise par la CAGB au début de l'année 2019.

C'est quand même vers les Mairies que convergeront tous les incidents justifiés ou inquiétudes ressenties par les administrés ; un égout bouché, une panne d'éclairage public, un assainissement non conforme, une chaussée déformée etc. l'intervention se fera par le personnel de la CAGB, les délais ?!!!!

Les 16 communes du plateau appartenant à la CAGB ont décidé en majorité de se retirer du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue au 1er Janvier 2019. L'eau potable sera toujours fournie par le Syndicat (SIEHL) jusqu'en 2027. Les installations et l'entretien des réservoirs d'eau, des surpresseurs, des canalisations, des fuites seront gérées par le personnel de la C.A.G.B.

L'Inspection Académique a officialisé les 4 jours de scolarité. Les enseignants, les parents d'élèves à une grande majorité et la municipalité ont adopté ces nouvelles données et nous avons mis en place avec Profession Sport, notre partenaire, un centre de loisirs le mercredi toute la journée avec repas si besoin.

Les travaux du complexe nouvelle mairie, salle multi-activité et locaux techniques ont démarré fin novembre 2018. Chaque semaine, le Jeudi matin à 8h30 est fixée une réunion de chantier avec toutes les entreprises concernées. Livraison de cet immeuble novembre 2019.

Les conséquences de la sécheresse ont occasionné dans notre village des dégradations importantes et des fissures sur certaines habitations. Nous avons fait appel à tous les propriétaires concernés afin de remettre en Mairie un courrier et des photos justifiant les dégradations subies. Monsieur le Préfet a reçu une lettre de notre part listant le nombre de propriétaires touchés par ce phénomène climatique. Nous lui demandons de prendre en compte ces faits et d'établir un arrêté reconnaissant un état de catastrophe naturelle à Morre. Le Député de notre circonscription, Monsieur Eric Alauzet a remis également un courrier à Monsieur le Préfet pour obtenir une dérogation réduisant le délai de cet arrêté.

Voici les principales informations de cette année 2018 ; d'autres renseignements utiles sont à l'intérieur du bulletin municipal. Je remercie tous les collaborateurs qui participent à son élaboration.

Je vous souhaite à toutes et à tous au nom du Conseil Municipal, mes vœux de Santé et de Bonheur les plus sincères pour l'année 2019.

Jean-Michel CAYUÉLA,  
Maire

## Accueil mairie



Mairie de Morre 3, Rue du Commerce 25660 MORRE

03 81 81 25 27

03 81 83 03 69

[mairiedemorre@wanadoo.fr](mailto:mairiedemorre@wanadoo.fr)

[periscolaire.mairiedemorre@orange.fr](mailto:periscolaire.mairiedemorre@orange.fr)

<http://morre-village.fr>

## Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi	8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 30 à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 11 h 45
Mercredi	8 h 30 à 11 h 45
Jeudi	8 h 30 à 11 h 45 et 17 h 30 à 19 h 00
Vendredi	8 h 30 à 11 h 45
Samedi	8 h 30 à 11 h 45

**Monsieur le Maire reçoit tous les matins sur rendez-vous**

**Une permanence est assurée chaque samedi matin de 10h 00 à 12h00**

**par le maire ou par l'un de ses adjoints**

## Ont vu le jour :

CONCHE Noah	: 03 janvier
BOURSAULT Marine	: 06 janvier
ASSES Adèle	: 28 février
ASSES Louisa	: 28 février
RIVIERE Rosalie	: 06 mars
VAN TUE Sarah	: 10 mars
KABANTCHENKO Sacha	: 07 avril



THOMPSON GARDENET Noâm	: 22 avril
BRUN Charlie	: 28 août
BUTANT Vincent	: 08 septembre
CONTOZ MARTIN Manel	: 15 septembre
DRIGUET Sacha	: 09 octobre
SAINTOT Charlie	: 14 novembre
AMIOT Emma	: 03 décembre
NEUGNOT Lana	: 21 décembre



## Se sont unis :

VINCENT Christophe et GAONACH Francine	: 26 mai
BRAZIER Nicolas et BIGEARD Karelle	: 23 juin
SAINTOT Yoan et PRETOT Séverine	: 08 septembre
LIMA Teddy et ARMAOU Dona	: 06 octobre
KHARBACHI Medhy et BEN CHIBA Woissila	: 21 décembre



## Nous ont quittés

SIRE René	: 26 janvier	67 ans
JUILLET Germaine née BOURGEOIS	: 03 février	94 ans
BONNET Annie née HIRNIACK	: 07 février	63 ans
CHAMPREUX Louis	: 17 février	84 ans
PETITJEAN Maurice	: 25 février	90 ans
MILLOT Jean-Louis	: 30 mars	61 ans
MITTELETTE Guy	: 20 mai	75 ans
SAUVAGET Bernard	: 29 juillet	78 ans



*Sincères condoléances aux familles*

*Certaines transcriptions d'état-civil d'autres mairies ne nous parviennent pas, elles ne peuvent pas être inscrites sur les registres officiels d'état-civil de la commune de Morre*

## Personnel communal

### Secrétariat de mairie

Secrétaires de Mairie : Mmes PERRIN Isabelle et LEFRANC Lorenza

### Ecole

ATSEM à temps plein : Mme VELY Adeline dans la classe de Mme BEY.  
ATSEM à mi-temps : Mme CAMPAGNE Sylvie dans la classe de Mme FIGARD

### Garderie Matin et soir

: Mmes ADRIAN Marie-Christine et LIEGEON Marie-Paule

### Cantine

: Mmes ADRIAN Marie-Christine, LIEGEON Marie-Paule, MAIRE Anne-Lise  
: Mme VELY Adeline

### Ménage

Bâtiment scolaire : Mmes ADRIAN Marie-Christine, MAIRE Anne-Lise et VELY Adeline  
Mairie,; bibliothèque, salle socioculturelle et sportive : Mme MAIRE Anne-Lise  
Salle paroissiale : Mmes ADRIAN Marie-Christine et LIEGEON Marie-Paule

### Entretien des bâtiments communaux, entretien espaces verts, transports des repas etc...

: Mrs Christophe QUINNEZ et Benoit RIVIERE

## Recensement 2019

### Où et quand ?



Cette année, comme dans les 7000 communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de notre village se déroulera du jeudi 17 janvier au samedi 16 février.

### À quoi ça sert ?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

### Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

### Vos informations personnelles sont-elles protégées ?

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## La sécurité au quotidien

La sécurité préoccupe nombre d'entre nous, qu'il s'agisse de circulation ou de délinquance.

Face à la recrudescence actuelle de cambriolages, les gendarmes locaux (Capitaine Eric Louvet, commandant la communauté de brigades de Besançon-Tarragnoz) nous conseillent :

La première recommandation peut faire sourire, mais c'est pourtant la première erreur qui favorise les cambriolages : **n'oubliez pas de fermer votre porte !!! Et d'ôter la clé de votre voiture...** Même quand vous êtes là, même quand vous sortez 5 minutes, ou pendant que vous déchargez vos courses...

Les cambriolages de vos maisons se font surtout à la tombée de la nuit. Communiquez avec vos voisins (absences...) pour pouvoir signaler s'il survient un problème chez eux. **Si vous constatez quelque chose de suspect n'hésitez pas à faire le 17.**

Pour les retraités, n'hésitez pas à vous promener dans les rues et à signaler tout ce qui vous paraît suspect. (A partir du moment où vous vous posez la question, il faut faire le 17).

Signalez les véhicules que vous ne connaissez pas dans votre rue ou des rues avoisinantes. Les cambrioleurs ne se garent pas à proximité des maisons volées, souvent il y a un guetteur ou une personne qui reste dans le véhicule et qui récupère les autres.

Ce n'est pas de la délation ni de l'inquisition dans la vie privée : il s'agit juste de collecter des données comme le font les caméras de surveillance, pour les utiliser uniquement en cas de problème : aucun habitant ne se vexera si vous signalez par erreur sa nouvelle voiture comme suspecte : ces renseignements ne serviront qu'à enquêter si par exemple le même véhicule est signalé plusieurs fois à proximité de cambriolages.

Cette année, à chaque cambriolage, des bijoux sont volés dans les chambres ; les gendarmes ne cessent de répéter de **ne rien laisser dans les chambres et salles de bains.** Mettez une alarme avec hurlleur intérieur et extérieur sur le toit. Pour ceux qui ont un chien, c'est un très bon gardien et la meilleure alarme.

Une récente mésaventure d'habitants de Morre peut faire réfléchir :

1<sup>er</sup> : vol de la voiture de madame

2<sup>ème</sup> : voiture retrouvée, mais une clé de la maison en a disparu.

3<sup>ème</sup> : quelques jours plus tard, pendant la nuit, les voleurs ont ouvert la maison, trouvé dans l'entrée les clés de la voiture de monsieur, qu'ils ont volée à son tour !

Les conclusions s'imposent : **si une clé disparaît, il faut immédiatement changer la serrure**, et il ne faut jamais laisser ses clés de voiture en évidence chez soi...

Sur les conseils des gendarmes également, la commune étudie actuellement les possibilités de pose de caméras aux entrées et sorties du village, afin, essentiellement, de repérer les arrivées et les départs lorsqu'un délit a été commis. Un effet dissuasif pourra aussi faire diminuer les méfaits.



### Autre domaine sensible : la sécurité routière.

Rappelons une fois encore que la prudence impose de **se garer en marche arrière** pour repartir en avant, donc avec une bonne visibilité, en particulier devant l'école, où un départ en marche arrière au milieu des enfants à l'heure de la sortie est beaucoup plus risqué. Enfin une bonne nouvelle, **on commence à constater une amélioration** : de plus en plus de conducteurs se garent « dans le bon sens » à l'école.

Rappelons aussi des évidences qui sont pourtant clairement énoncées dans le code de la route : il est **interdit de stationner à proximité d'un carrefour** comme en face de la rue des alouettes, où un **piéton a été récemment victime d'un grave accident.** ( 3 points, 3 ans de suspension de permis), de couper une ligne blanche comme les morriers qui tournent à gauche depuis la rue du lieutenant Vallet vers le tunnel du trou au loup (3 points, 3 ans de suspension).

Enfin, la sécurité des lieux publics fait l'objet de soins particuliers à l'école, où des exercices (obligatoires au niveau national) sont réalisés régulièrement, et où les entrées sont maintenant soigneusement filtrées pour éviter les intrusions.

## Notre marché des producteurs du samedi matin

En septembre 2009, suite à une réflexion du conseil, la Municipalité lança un marché de producteurs au centre du village. Les premiers marchés furent un succès ce qui incita la commune à pérenniser cette initiative et à investir dans de l'équipement (tables, abris, banderoles, bornes électriques ...). Maintenant cela fait presque 10 ans que tous les deuxième et quatrième samedis du mois les habitants du village et des alentours se retrouvent autour des stands de producteurs régionaux.

Nous en avons recherché la liste. Certains sont là depuis le début. Au moins une fois par mois, sont toujours présents, en plus de notre boulangerie locale, un boucher-charcutier, un vendeur de fruits et légumes, un fromager, un pisciculteur, un marchand de volailles et un apiculteur.



Les valeureux bénévoles au petit matin en cours de montage

Nous avons eu d'autres commerçants qui ne sont pas restés : un confiturier, un marchand de glaces, un chocolatier, un pépiniériste, un marchand de vins, un biscuitier et un vendeur d'huile. Actuellement nous accueillons un héliculteur (escargots), un marchand de fruits et légumes bio, un éleveur de fromage de chèvre, un producteur de pommes de terre bio et un vendeur de jus exotiques (bissap et gingembre).

Rappelons que tous sont des producteurs locaux. Ils vous proposent des produits frais à des prix abordables. Ce marché est aussi l'occasion aux associations du village de venir exposer, faire des animations ou des ventes de charité.

Nous n'avons jamais chiffré la fréquentation de ce marché. Il semblerait que, par rapport au début, moins de personnes se déplacent vers nos étals. Est-ce la « concurrence » d'autres marchés de producteurs qui se sont beaucoup développés ? Une baisse du pouvoir d'achat ? D'autres modes d'achat notamment par Internet ?

Quelles que soient les causes, il serait dommage de voir disparaître ce petit marché qui permet de faire un lien entre les Morriers au cœur de notre bourgade.

Nous remercions tous les fidèles habitués de ce marché et nous souhaitons en avoir beaucoup d'autres pour soutenir nos producteurs locaux.

Un grand merci aux bénévoles, aux élus et employés communaux, présents par tous les temps, pour monter et démonter les installations.



Les mêmes en action

**Nous n'oublions pas nos commerçants : pharmacie, boulangerie-épicerie, salon de coiffure et salon de bien-être ainsi que nos artisans et nos services locaux.**

## C.C.A.S

Le centre communal d'action sociale vient en aide aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale. Pour cette année 2018, nous avons attribué 1 154,52 € d'aides à plusieurs familles en difficulté passagère résidant à Morre. Nous avons financés partiellement à des factures de cantine, d'énergie et des frais d'études supérieures.

Si vous avez des difficultés passagères, nous vous écouterons et serons attentifs à vos demandes. Tous les renseignements nécessaires c'est-à-dire revenus et charges du foyer vous sont demandés et nous tenons compte de votre situation familiale en cours. **Nous sommes tenus à la confidentialité.** Nous vous apporterons notre soutien et notre aide.

Selon les difficultés rencontrées dans les foyers, nous sommes amenés à les orienter et / ou à les accompagner vers les services concernés. Nous travaillons en collaboration avec le bureau d'assistante sociale de Saône et La Croix Rouge.

**Si vous connaissez autour de vous des familles en difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.**

Aussi, chaque année le CCAS offre un repas aux personnes résidentes à Morre âgées de 70 ans et plus. Si leur conjoint(e) n'a pas l'âge, il ou elle peut l'accompagner en réglant son repas au prix de 25.00 €.



Nous nous sommes retrouvés autour du repas annuel, le 20 janvier 2018 à la salle socioculturelle. Cette journée est animée par les jeunes étudiants de la M.F.R de Morre avec laquelle la commune a signé une convention. L'animation et le service font partie de leurs études. Les 92 repas ont été confectionnés par le cuisinier de la M.F.R pour un montant de 2 300 €.



- Vous résidez à Morre,
- Vous avez 70 ans et plus,
- Vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale de Morre,
- Vous n'avez pas reçu d'invitation,

Contactez le secrétariat de mairie.



Mais si vous avez 80 ans et plus et que vous ne pouvez pas assister au repas, un colis vous sera alloué.



23 colis en individuel ou en couple, ont été offerts à ceux qui n'ont pu se joindre à nous.

Les colis ont été préparés par l'entreprise FEUVRIER de Mamirolle pour un coût global de 677 €.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année 2019 !

Marie-Christine MARTINET

## Bibliothèque

Catherine, Clotilde, Elisabeth, Evelyne, Francine, Marie-Christine et Maryse vous accueillent à tour de rôle à la bibliothèque communale tous les mercredis, de 16h30 à 18h30 et les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis jour de marché, de 10h à 11h30.

Une cotisation annuelle de 5 euros est demandée par famille. Deux fois par an, nous nous rendons à la médiathèque départementale du Doubs, à Besançon pour renouveler 300 ouvrages. Une subvention annuelle communale de 400 euros nous permet d'acheter une vingtaine de nouveaux livres.

Nous recevons régulièrement des dons de livres qui enrichissent nos rayons. Soyez remerciés à travers ces lignes.

Pensez également à réserver, auprès de Mme TAILLARD au 07.81.49.21.31 le tome 2 sur l'histoire de Morre « Le passé comme un jouet retrouvé ».

Une nouvelle année pointe son nez  
Avec elle, j'en suis sûre,  
Il suffit  
D'une dose d'humour  
D'une pincée d'amour  
De quelques gouttes d'argent  
Pour les parents, pour les enfants  
D'une grosse cuillère de santé  
Pour affronter l'année  
En toute tranquillité

Bonne année et bonnes lectures  
L'équipe de la bibliothèque

## Site internet communal

### Quelques chiffres sur la fréquentation du site :

- 6811 visites pour 16514 pages vues
- 1161 utilisateurs
- Le record en une journée a été le lundi 20 août avec 66 visites.
- Une moyenne de 20 visites par jour
- Les pages les plus visitées sont celles concernant les informations sur le scolaire et périscolaire et les demandes d'inscription à ces services . Elles représentent environ 22 % des visites.
- Chaque page d'annonce des manifestations ou d'informations communales est vue en moyenne par une cinquantaine de personnes
- Temps moyen passé sur une page : 1 mn 29 s

N'hésitez pas à faire un petite visite sur le site et à nous signaler des liens qui peuvent être altérés par des changements d'adresse de sites extérieurs ou par des mises à jour.

Marie-Christine MARTINET



Le budget est structuré en deux parties :

**une section d'investissement :**

pour les opérations de dépenses et de recettes qui modifient ou enrichissent le patrimoine de la collectivité.

Investissement :

Dépenses budgétisées = 1 408 589 €

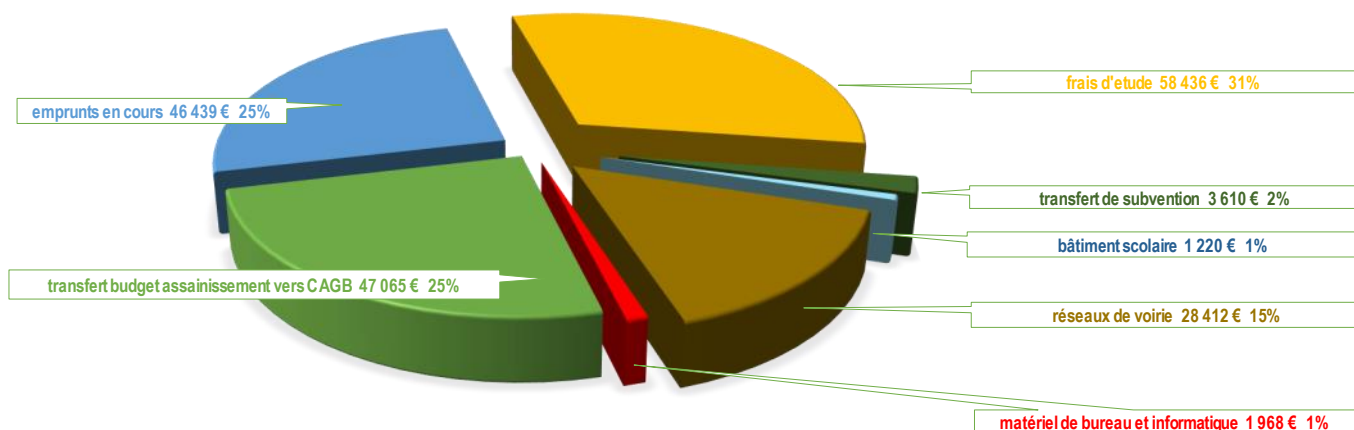
réalisées au 10/12/18 = 206 964 €

Recettes budgétisées = 1 480 324 €

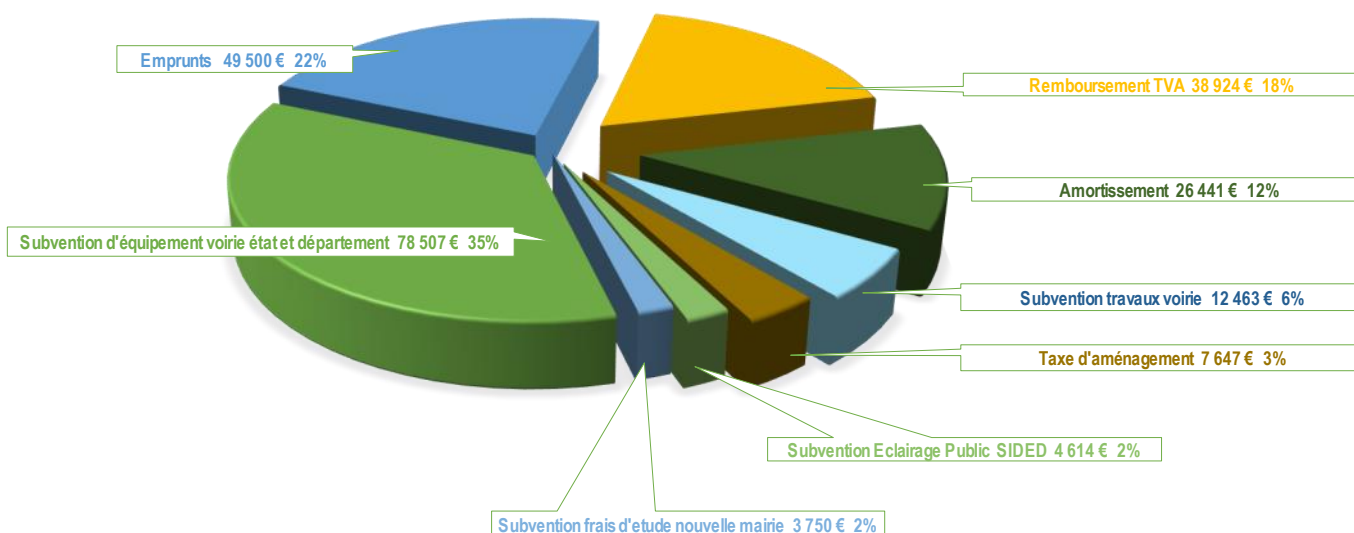
réalisées au 10/12/18 = 381 115 €

L'ensemble de la dépense liée au projet nouvelle mairie, salle multi activités et locaux techniques a été budgétée dès la décision de réalisation. En 2018, l'ensemble des coûts de construction de ce complexe a été inscrit à ce budget. A ce jour, seuls des frais d'étude ont été réalisés.

## Dépenses section investissement



## Recettes section investissement





Le budget est structuré en deux parties :

**- une section de fonctionnement :**

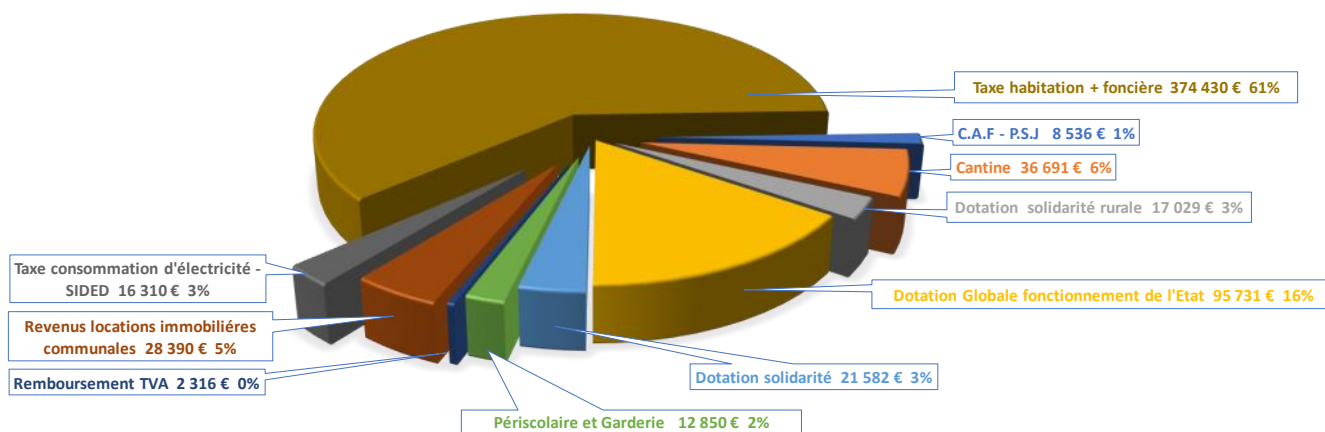
pour toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune (celles qui reviennent chaque année). L'excédent est utilisé au remboursement du capital emprunté par la commune, le surplus financera les projets de la commune (autofinancement)

Fonctionnement :

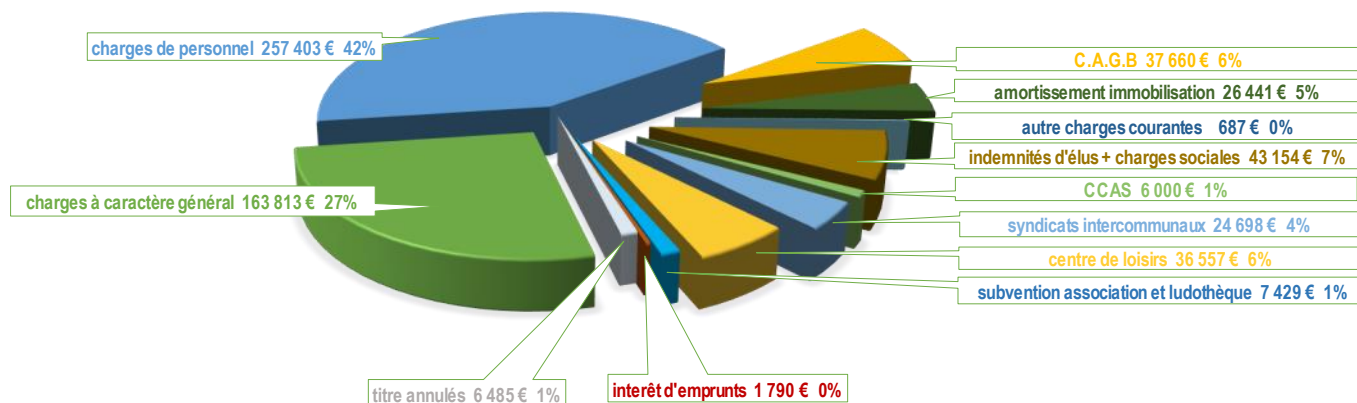
Dépenses budgétisées = 900 999 €

réalisées au 10/12/18 = 612 116 €

## Recettes section fonctionnement



## Dépenses section fonctionnement



## MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA COMMUNE DE MORRE ET LE SYNDICAT DU PLATEAU

Vu la mise à disposition de personnel approuvée par délibération en date du 22/12/2016 entre la commune de Morre et le Syndicat du Plateau.

Vu les délibérations du Syndicat du Marais de Saône et du Syndicat du Plateau des 24 octobre 2018 et 7 novembre 2018 décidant de renouveler le contrat CUI-CAE et la convention de mise à disposition pour une durée d'un an à compter du 10 novembre 2018,

Le Maire propose d'approuver la reconduction de ce service de mise à disposition et souhaite bénéficier de cet agent pour une durée de 120 heures pour la période du 10 novembre 2018 au 9 novembre 2019.

Les heures facturées seront calculées en fonction des heures réellement effectuées.

Le montant sera reversé au Syndicat du Marais par l'intermédiaire du Syndicat du Plateau qui le répercutera sur les tableaux annuels.

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- confirme son souhait de bénéficier de la mise à disposition de l'agent technique pour une durée de 120 heures pour la période du 10 novembre 2018 au 9 novembre 2019.
- donne pouvoir au Syndicat du Plateau pour servir d'intermédiaire entre la Commune et le Syndicat du Marais pour la gestion financière.

## RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu le décret n° 88-145 modifié du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires

Considérant qu'il y a lieu de procéder au recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2019 et qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui effectueront les opérations de collecte

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De percevoir la dotation forfaitaire de 2 497 €,
- De rémunérer les agents sur la base d'un forfait de 620 €,
- Que le coordinateur percevra 620 €,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2019, au compte 64138.

Monsieur le Receveur Municipal est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

## ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire explique au conseil municipal que la consommation éclairage public établie sur une estimation en Energies Partagées, et sur une base du nombre de PL relevés par Immergis uniquement sur les points lumineux des voies à transférer.

Dans un souci de faciliter la gestion future du réseau éclairage public la CAGB laisse le choix aux communes d'intégrer ou pas les points lumineux supplémentaires (le long des voies privées, chemins piétonniers, parkings, places...)

Les charges qui seront prélevées correspondront au niveau de service qui sera mis en place sur la commune.

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité choisit le niveau de service à 25 €/PL.

## ACHAT TOME 2 LIVRE DE MORRE

Le conseil municipal souhaite soutenir le projet du 2<sup>ème</sup> tome du livre de Morre réalisé par les habitants et anciens habitants du village mais également fruit de la participation d'un grand nombre de concitoyens par la communication de photographies, cartes postales ou anecdotes.

Afin que le résultat de cette collaboration mettant en valeur le patrimoine du village puisse aboutir et permettre ainsi à chacun de connaître l'histoire de Morre,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'acquérir 100 livres pour un montant de 3000 €

Cette dépense sera imputée au compte 6065.

## RENOUVELLEMENT POSTES INFORMATIQUES

Le Maire et Yves FILET, adjoint expliquent au conseil municipal qu'il y a lieu de changer les 26 ordinateurs de l'école.

Un contrôle a été effectué fin mai précisant que tous les ordinateurs sont obsolètes.

La DATASERV a fourni un devis de 1968.00 € TTC pour changer les 26 ordinateurs.

Après analyse de l'offre, le conseil municipal à l'unanimité décide de changer les 26 ordinateurs.

Cette dépense sera inscrite en dépense au compte 2183/21

## TARIF GARDERIE 2018-2019

Le Maire fait part au conseil municipal qu'il a lieu de fixer le tarif de la garderie pour l'année 2018-2019

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de ne pas augmenter le tarif de la garderie pour l'année 2018/2019  
Soit 1.10€ la ½ heure et 2.20€ l'heure de garderie.

## PROJET EFFILOGIS BEPOS

Le Maire et Yves FILET adjoint, expliquent au conseil municipal que pour la construction de la nouvelle Mairie et de la salle multi-activités, il serait souhaitable de mettre en place le projet EFFILOGIS BEPOS, **construction de bâtiments à énergie positive et biosourcés**. La plus-value pour ce projet BEPOS serait pour les travaux de 52 000€ HT soit 62 400€ TTC et ses études 19 000€ HT soit 22 800€ TTC.

Le conseil municipal par 1 abstention et 11 voix pour, accepte de mettre en place le projet BEPOS pour cette construction et autorise le Maire à signer les dossiers et tout documents s'y rapportant et sollicite également une aide auprès de la Région et l'ADEME dans le cadre du programme EFFILOGIS.

## VOTE DES 3 TAXES

Le Maire, présente au conseil municipal la proposition de la commission "budget" de maintenir en 2018, les taux 2017 ; à savoir :

- ⇒ Taxe d'habitation 08.16 %
- ⇒ Taxe foncière (bâti) 14.61 %
- ⇒ Taxe foncière (non bâti) 22.49 %

## SUBVENTION COLLEGE DE SAÔNE

Le Maire propose au conseil municipal l'affectation d'une subvention au Foyer Socio-éducatif du collège de Saône au titre de l'année 2018. Cette subvention s'élèverait 496.00€ soit 8.00€/élève pour 62 collégiens de Morre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder cette subvention qui sera imputée au compte 6574.

## REVERSEMENT DE LA SUBVENTION EQUIPEMENT A LA CAGB

La CAGB a repris la compétence assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les dispositions de transferts prévoyaient que le solde de subvention d'équipement soit reversé à celle-ci par accord du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que le solde de subvention d'équipement soit reversé à la CAGB, soit : 3609.90 €

## CHANTIERS DEPARTEMENTAUX

Le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu d'établir une convention avec Les Chantiers Départementaux pour l'Emploi et d'Insertion, dont la mission est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des publics en difficultés, notamment par la mise au travail sur chantier.

Le support chantier initié par la commune concerne des interventions sur le patrimoine mineur bâti ou les espaces verts : 15 jours d'interventions en espaces verts.

La commune participe à l'action d'insertion menée par les Chantiers Départementaux pour un montant forfaitaire de 470 € journalier pour la tonte.

Les membres utilisateurs s'acquittent annuellement d'une participation de 20 €.

Les explications entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au maire pour signer ladite convention pour l'année 2018.

## REVERSEMENT DES SOLDES EN ASSAINISSEMENT A LA CAGB

La CAGB a pris la compétence Assainissement depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Les dispositions de transfert prévoyaient que les soldes du Compte Administratif Assainissement 2017 soient réservés à celle-ci par accord du Conseil Municipal. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que les soldes du Compte Administratif 2017 du budget Assainissement soient reversés à la CAGB, soit :

Résultat d'exploitation : - 13 262,36 €

Résultat d'investissement : 47 065,36 €



## Bâtiments communaux

Cette année quelques travaux d'entretien et de mise en conformité ont été réalisés dans la commune.

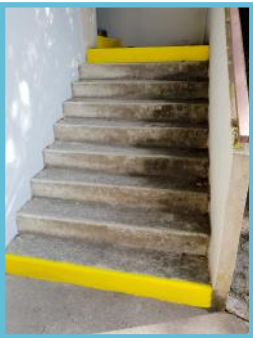


**A l'école**, les rideaux usagés de la bibliothèque ont été remplacés par des stores qui permettent une protection solaire mais aussi une certaine confidentialité lors de la visite du médecin scolaire. Les travaux ont été effectués par l'entreprise EME de Morre pour un montant de 696 € TTC. Trois mélangeurs muraux ont été remplacés dans différentes classes par l'entreprise PAUL MICHEL de Saône pour un montant de 453.60 € TTC.

**Dans l'appartement** situé 7B rue de l'église, un mitigeur a été remplacé dans la salle de bain par l'entreprise PAUL MICHEL pour un montant de 194.70 € TTC.

Pour une meilleure isolation, sur une épaisseur de 30 cm, 60 m<sup>2</sup> de laine de verre ont été posés par les employés communaux dans les combles. (coût : 500 €).

**A la bibliothèque**, pour permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite, deux rampes d'accès extérieur ont été achetées pour un montant de 299 € TTC (magasin BASTIDE à Besançon).



Pour la **mise en conformité des escaliers des différents bâtiments** (Mairie, Salle Paroissiale) pour les personnes malvoyantes, en plus de la pose de dalles podotactiles, la première et la dernière marche ont été peintes.



A noter que l'évier de la salle Jean Charles Clerc a été récupéré pour être mis dans la cantine de l'école.

Gilles BOUDAY

## Eclairage public

Avant le passage de la C.A.G.B en Communauté Urbaine, les compétences communales de l'éclairage public devaient être transférées au Grand Besançon. Le conseil communautaire de la C.A.G.B du 19 juin 2018 a approuvé le transfert de compétence de l'éclairage public de la commune vers la C.A.G.B.

**Pour l'entretien** du parc de l'éclairage public communal, un contrat entre la CAGB et la commune nous a été proposé avec deux niveaux de services avec des prestations et des coûts différents.

- La première option correspond à des **actions curatives** sur le matériel existant. Le coût par point lumineux serait de **15 € par an**.
- La deuxième option correspond à des **actions curatives** sur tout le matériel existant et à **des actions préventives sur 25%** du parc. Le délai d'intervention d'urgence, de mise en sécurité et d'interventions programmées est plus court que la 1<sup>ère</sup> option. Le coût par point lumineux serait de **25 € par an**. (rappelons que le parc installé à Morre est de 258 points lumineux)

Lors du conseil municipal du 28 septembre, il a été décidé à l'unanimité de retenir la deuxième option car les délais d'intervention se rapprochent de nos pratiques actuelles.

**Pour la création** de points lumineux, le financement s'établit à **50 % pour le Grand Besançon et 50 % pour la commune**.

En attendant le transfert de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2019, fallait-il continuer cette année notre programme pluriannuel de renouvellement des lampes énergivores ou seulement entretenir notre parc actuel ? La municipalité a décidé de renouveler seulement les points lumineux défectueux et de ne pas réaliser totalement son programme pluriannuel.

Durant de nombreuses années, les services de notre prestataire «Ets Balanche» de Mamirolle nous ont totalement satisfaits. Espérons que les appels d'offres groupés laissent de l'activité aux entreprises locales.

Prochainement pour conclure ce domaine de l'éclairage public, nous vous donnerons les coordonnées des services compétents.

Marie-Christine MARTINET



## Urbanisme

Les projets de construction et les divers aménagements se répartissent de la manière suivante :

- ⇒ 7 permis de construire accordés
- ⇒ 53 certificats d'urbanisme
- ⇒ 28 demandes préalables

La construction du bâtiment de la nouvelle mairie, de la salle multi-activités Jean-Charles Clerc et des locaux techniques a commencé.

La démolition de l'ancienne salle des fêtes Jean-Charles Clerc est terminée, le terrassement du bâtiment à cet emplacement a été réalisé par l'entreprise Bonnefoy de Saône. L'entreprise de maçonnerie Gavignet de Champagny a commencé



## Voirie

L'impasse rue de l'église (pour un montant de 3 329,16 € TTC) et l'impasse des Clos (pour un montant de 1 269,96 € TTC) ont été rénovées.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la CAGB prend la compétence voirie.

La commune continue d'assurer le déneigement et le petit entretien.

Yves FILET

## Ecole

**Cette nouvelle année scolaire a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours soit :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30

### Enseignants 2018/2019

**Directrice :** Madame Adeline PIQUEREY

**Equipe pédagogique :** Mesdames BEY, FIGARD, GALLIOT, GROS, MASONI, POIRSON, PIQUEREY et Monsieur LEDEVEDEC.

Désormais la décharge de direction a lieu les mardis.

Mme Anne-Julie GROS enseigne dans la classe de CM1-CM2 (à hauteur de 58% les lundis, mardis et 1 jeudi sur 3) pour compléter

Mme Adeline PIQUEREY qui assure les missions de PEMF (Professeur Maître Formateur) les lundis et un jeudi sur 3.

Mme Amandine GALLIOT enseigne dans la classe de CE2-CM1 à temps complet depuis octobre 2018 en remplacement de Mr Charles PERRITAZ qui assure des fonctions de C.P.C (Conseiller Maître Formateur).

Mr Erwan LEDEVEDEC, remplacera Mme GROS en congé maternité jusqu'en février 2019. Mme Catherine POIRSON enseigne cette année dans la classe de GS/CP le vendredi pour compléter Mme Jocelyne FIGARD.

**Les représentants de la commune sont :** Mesdames BOILLON et MARTINET Messieurs CAYUELA et LUSSAGNET

**Les représentants de parents d'élèves sont :** Mesdames COCHET, MAY, MENDIBIDE, STURMA, Messieurs GROSSIORD et VINCENT

**Effectifs :** Effectif total à la rentrée 2018 : 113 élèves répartis comme suit : 35 élèves en maternelle et 78 en élémentaire

Répartition des élèves par classe :

PS / MS	21	CE2 / CM1	24
GS / CP	23	CM1/ CM2	23
CP / CE1	22		

Répartition par niveau

PS	8	CE1	17
MS	13	CE2	17
GS	14	CM1	14
CP	14	CM2	16

### Prévisions année scolaire 2019 / 2020

Prévision d'effectif pour l'année scolaire 2019 / 2020 : **105** élèves : 30 élèves en maternelle et 75 en élémentaire.

- Arrivée prévue de 9 élèves de petite section (nés en 2016).

- Départ de 16 CM2.

De nouveaux projets de construction pour l'année 2019 viendraient limiter cette nouvelle baisse d'effectif.

**Nouveaux résidents à Morre, pensez à vous présenter en mairie afin que nous puissions recenser vos enfants pour les rentrées prochaines.**

### Budget école

Le budget global de l'école adopté par le conseil municipal du mois de février 2018 s'élève à **15 199.02 €**. Ce budget se répartit en quatre postes :

- Fonctionnement école mairie : 46.82 € x 124 élèves + report de 217.18 € = 6 022.86 €
- Crédits pédagogiques : 17.24 € x 124 élèves + report de 238.40 € = 2376.16 €
- Crédits de fonctionnement (ordiclass, téléphone, internet, photocopieur, timbres) : 4500€
- Crédits transports piscine : 2 300 €.

Les crédits pédagogiques correspondent à un montant par élève, ils sont soumis à une présentation par les enseignants d'un projet pédagogique qui doit être présenté 2 mois en amont pour le déblocage du crédit demandé.

Les crédits transports piscine s'appliquent automatiquement lorsque l'activité est organisée.

### Equipement - travaux

Le parc informatique a été totalement renouvelé à la rentrée de septembre soit 26 postes.

Différents travaux ont été effectués par nos employés : aménagement de placards et travaux d'entretien au groupe scolaire. Renouvellement d'un bureau d'enseignant, chaises et tableau blanc, imprimante, téléphones.

Des demandes émanant des enseignants sont en cours de traitement.

## Périscolaire

### Cantine

113 enfants scolarisés, 60 % de l'effectif utilise la cantine, ce chiffre reste constant.

Une convention est signée avec la Maison Familiale Rurale de MORRE. Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude. Des repas sans porc sont proposés, il suffit de le mentionner à l'inscription.

## Périscolaire

Le prix de 4.86 € a été voté par le conseil municipal à l'unanimité. Il comprend le prix du repas et le prix de la garderie du temps méridien. Le prix du repas fourni par la M.F.R est de 4.10 €. La part communale n'a subi aucune augmentation cette année. Le coût de la garderie est maintenu à 0.76 € pour 2 heures de garde.

### Garderie

Depuis la rentrée de septembre, la garderie fonctionne sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h 20 à 8h 20 et de 16h 30 à 18h 00  
Le tarif reste inchangé : ½ heure de garde : 1.10 € - 1 heure : 2.20 €.

Les enfants restant à la garderie à 16h30, ont un goûter offert par la commune.

### Fonctionnement :

Diverses activités ludiques sont proposées chaque jour, aux enfants. Quinze enfants fréquentent la garderie du matin et une trentaine en moyenne est accueillie chaque soir.

Les enfants sont accueillis les matins par Mmes Marie-Christine ADRIAN et Marie-Paule LIEGEON en alternance toutes les 4 semaines.

Le soir, la garderie est assurée par Mme Marie-Christine ADRIAN de 16h30 à 18 h 00 et Mme Marie-Paule LIEGEON vient en renfort les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 de 17h30.

### Inscriptions Périscolaires

Les inscriptions se font depuis le site internet : <http://morre-village.fr/>

Une inscription par enfant doit être faite.

Deux modes d'inscription sont proposés aux familles :

- Inscriptions à l'année en précisant les jours de la semaine
- selon les besoins des parents pour une période d'une semaine minimum.

Les inscriptions doivent être réalisées au plus tard le jeudi 9 h00 de la semaine qui précède.

### Paielements :

Les factures pour la cantine et la garderie sont envoyées aux familles à terme échu une fois par mois, si le montant atteint 15 €.

Les familles qui le souhaitent peuvent mettre en place le prélèvement automatique. N'hésitez-pas, adressez-vous à la secrétaire de mairie.

Après un an et demi de fonctionnement, nous constatons une importante diminution d'impayés pour la commune et un fonctionnement que les parents utilisent bien malgré encore quelques débordements.

Marie-Christine MARTINET

## Activité Nature & Jardinage à l'école

Au cours de l'année, les enfants s'initient au jardinage et à la nature.

Jusqu'en Juin, dans le cadre du temps périscolaire :

**Au jardin** : semis et plantation radis, persil, haricots, poireaux, tomates et quelques fleurs : géraniums, giroflées, sauge, dipladenias. Sans hélas, de grands résultats vu la sécheresse qui a perduré.

**Découverte** : les animaux qui ne sortent que la nuit - les arbres sont-ils vivants? - le Renard - la Chauve-souris - le Ver de terre - l'Araignée...

Depuis octobre à la garderie du soir :

**Au jardin** : plantation de bulbes à floraison printanière (narcisses, tulipes, iris, crocus) et pensées.

**Activités** : reconnaître les oiseaux du jardin (photos et écoute des chants) – Le jeu des sens (la vue et le toucher, le goût, la suite est à venir), les arbres et les animaux de la forêt, fabrication de bonshommes de neige, de pères Noël...

Intervention en général le jeudi ou le vendredi et chaque fois que mon emploi du temps le permet.

J'ai réorienté les activités en fonction de l'âge des enfants qui fréquentent la garderie.

Bonne année à toutes et à tous !



Marie-France MARQUELET

Animatrice bénévole

## Nouveau à la rentrée de septembre : un accueil de loisirs le mercredi est ouvert !

Un nouveau rythme scolaire a été mis en place à la rentrée 2018-2019, retour à la semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi. Suite à la réunion publique avec les parents, il semblait ressortir un réel besoin, alors la municipalité a mis en place une enquête qui a été distribuée dans les 625 boîtes aux lettres du village, dont les 90 familles fréquentant le groupe scolaire. Seulement 21 familles ont répondu. **Au vu de ce premier résultat, nous n'avions pas assez d'enfants régulièrement pour ouvrir une garderie le mercredi.**

Au 15 juin, quelques parents se sont « réveillés » en voyant arriver la fin d'année scolaire et surtout la rentrée. La municipalité a réouvert le dossier. **Après une nouvelle enquête il s'avère que l'objectif est atteint car 10 enfants seraient présents chaque mercredi.**

Un accueil de loisirs est mis en place tous les mercredis hors vacances scolaires, pour tous les enfants à partir de 3 ans (enfant scolarisé). Loïc CHEVASSU, éducateur à Profession Sport et Loisirs, notre prestataire et nos deux employées communales Marie-Christine ADRIAN et Anne-Lyse MAIRE accueillent les enfants de 7h 30 à 18h 00.

Vous avez la possibilité **d'inscrire vos enfants au rythme de votre choix** : matin, après-midi, journée complète avec ou sans repas.

Deux créneaux de baby gym sont mis en place le matin pour les 3 - 4 ans et 5 - 6 ans. L'après-midi une activité sportive pour les 6 - 10 ans et plus, sans oublier les divers temps de jeux collectif et activités manuelles.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial de la C.A.F.

**L'inscription est obligatoire par** : mail : loic.chevassu@profession-sport-loisirs.fr  
: téléphone : 06 08 18 82 16

## Le vendredi soir en période scolaire

Soirée laser-game, soirée pizza et film, soirée fléchettes, soirée « vendredi tout est permis », match handball à Besançon, permettent aux ados (du CM2 au 17 ans) de se retrouver sereinement un vendredi sur deux. En moyenne, ce sont 25 ados qui participent au temps d'accueil du vendredi soir.

## Pendant les vacances scolaires

**Du 26 au 28 décembre 2017**, animations hivernales pour les ados avec une journée à Europaparc.

**Du 12 au 17 février**, 10 enfants de 10 à 17 ans sont partis au séjour ski à Morillon au chalet le sauvageon. Ski, raquettes et soirées étaient à l'affiche de ce séjour montagne.

**Du 16 au 20 avril**, les enfants de plus de 4 ans sont accueillis à la salle J.C Clerc de 8h00 à 17h30. Sur le thème des explorateurs, les enfants ont pratiqué le tir à l'arc, l'accrobranche et une randonnée.

**Du 20 au 23 juillet**, 14 enfants de moins de 10 ans sont venus au mini camp dans la vallée de la Loue. Randonnées, baignades, canoë, escalade, visite du gouffre de Poudrey étaient au programme de ce stage avec comme camp de base le camping du Pré Bailly à Vuillafans.

**Du 9 au 14 juillet**, 15 enfants de plus de 10 ans ont participé au séjour dans le Jura. Les activités de randonnées, de canyoning, de VTT, de via ferrata et d'escalade ont permis aux ados de se mesurer à l'exigence d'une aventure humaine et sportive.

**Du 9 au 27 juillet et du 27 au 31 août**, le centre de loisirs sans hébergement recevait les enfants de plus de 4 ans à la salle J.C Clerc de 8h00 à 17h30.

**Du 22 au 26 octobre, nouveauté de cette année**, le C.L.S.H a accueilli les enfants de plus de 3 ans à la salle J.C Clerc de 8h00 à 17h30. Le thème était l'école des sorciers.

**Le 28 décembre**, sortie en journée au parc aquatique Badeparadies « les caraïbes de la forêt noire »

Également des **formules 3 jours d'activités** sont proposées **aux ados sur les semaines où le centre de loisirs est ouvert**. Course d'orientation, canoë, sports collectifs, sortie Nigloland.

**En préparation pour les vacances de février** : séjour ski aux Nivéoles à AILLON LE JEUNE dans le massif des Bauges

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour développer le sens du collectif, l'entraide, le surpassement de soit même, la créativité, la curiosité, le respect de la nature et des personnes chez l'enfant.

Loïc CHEVASSU et Marie-Christine MARTINET



Le relais est un **lieu d'information sur les différents modes de garde** existant sur le territoire (accueil individuel et accueil collectif). Il **accompagne les familles** dans leur choix du mode de garde et renseigne sur les prestations, les droits et les démarches.

Le relais délivre une **information de 1<sup>er</sup> niveau** en matière de droit du travail et oriente parents et professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Le relais propose des **animations sur la commune de Morre le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois** (hors périodes des vacances scolaires).

Elles ont lieu à la salle socio-culturelle, rue de l'échangeur, pendant la construction de la nouvelle mairie.

Ces temps collectifs sont gratuits, ils s'adressent aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles, gardes d'enfants et/ou de leurs familles.



Ces temps d'animation sont composés de jeux libres ou d'activités dirigées par l'animatrice du relais ou par un intervenant extérieur sur différents thèmes (éveil corporel, artistique, musical...)

Plusieurs jeux sont proposés aux enfants afin de répondre au mieux à leurs besoins. Ils peuvent jouer, regarder, découvrir, ils sont libres de participer ou non à l'activité.



Heidi CLERC  
rue des loupiots 25660 Saône  
06 81 55 80 66

## Crèche multi-accueil

C'est une structure multi-accueil intercommunale des dix communes du plateau : Arguel, La Chevillotte, Fontain, Gennes, Le Gratteris, Mamirolle, Montfaucon, Morre, Nancray et Saône.

Cette crèche est située à Saône, elle est gérée par l'association Familles Rurales. Sa capacité d'accueil est de 24 enfants.

Les enfants âgés **de 3 mois à 6 ans** sont accueillis, **trois types d'accueil sont proposés** :

- ⇒ Régulier à temps plein
- ⇒ Régulier à temps partiel
- ⇒ Occasionnel

Les tarifs sont en fonction des ressources et de la composition de la famille, conformément au barème de la CNAF, pour les accueils réguliers, fluctuants et occasionnels.

**5 bambins de Morre font partie de l'effectif.**

Pour tous renseignements, contactez Mme Séverine LAMBERT directrice :

Structure multi- accueil, rue des loupiots 25660 Saône

Tel : 09 61 27 56 84 – Email : [crecheduplateau@orange.fr](mailto:crecheduplateau@orange.fr)

Permanence de direction : mardi 13h30 à 15h00 et jeudi 13h30 à 18h30

Horaire d'ouverture : de 7 h15 à 18 h 45 du lundi au vendredi.

Marie-Christine MARTINET

## Le bureau

Le Club d'Animations Culturelles et Sportives (CASC) est composé de **12 sections avec plus de 200 adhérents et adhérentes**.

Diverses activités sportives ou culturelles vous sont proposées dans notre village par les différentes sections : Animations, Country, Danse, Danse enfants, Karaté, Ludothèque, Peinture sur porcelaine, Sports au féminin, Tennis, Tennis de table, Théâtre, Verger Communal.

**Le forum des associations** s'est déroulé à la salle socioculturelle et sportive le 15 septembre. Le verger participatif, la danse, la ludothèque, la country, la gym au féminin, le karaté, le tennis de table, le foot, la bibliothèque, l'école de musique du plateau et les anciens combattants étaient présents. Mais hélas très peu de visiteurs se sont déplacés.

Lors de l'assemblée générale du 24 septembre Mme LECOQ Laura a fait part de son souhait de **créer une section « danse enfants »**. Le conseil d'administration a validé cette initiative. Cette nouvelle section a été mise en place début octobre.

Nous remercions de l'implication et de la disponibilité des responsables, des bénévoles des sections et du conseil d'administration.

### Le bureau :

Président : Denys JOURNOT – Trésorière : Nadine SAUVONNET - Secrétaire : Marie-Christine MARTINET

### Le conseil d'administration :

BLACHE René, BOILLON Clotilde, CARLOT Alexandre, JEAN Céline, JOURNOT Denys, KADRI Edith, LEPLAT Pierre, LECOQ Laura, MARTINET Laurent, MARTINET Marie-Christine, PIERRE Agnès, PONT Hervé, RELANGE Alain, RELANGE Marie-Laurence, SAUVONNET Nadine, SEGURA Jérôme, STAUFFERT Elisabeth.

Le bureau

## La section Danse pour enfants

La section danse enfants accueille les enfants scolarisés en primaire (CP au CM2) le jeudi soir de 18h15 à 19h00 à la salle paroissiale.

Sur différents types de musique nous créons et apprenons des chorégraphies tout au long de l'année.

Le but principal est le partage, nous décidons ensemble des projets, des objectifs et donnons des prestations pour différentes occasions : Halloween, Boom de Noël, Fête de l'école, Fête du village ....

Possibilité de faire une séance d'essai et inscription tout au long de l'année.

Renseignements au 06 89 90 02 78

Peut-être à bientôt !!

Et bonne année 2019 !!



Laura LECOQ

## La section Animations

La section animations du CASC a pour objectif de créer tout au long de l'année des évènements pour les habitants du village, enfants et adultes.

L'animation s'est appuyée pour cela sur une équipe de bénévoles (Emmanuelle BARDEY, René BLACHE, Clotilde BOILLON, Virginie COCHET, Alain GALLIOT, Jorg HARTWIG, Denys JOURNOT, Pierre LEPLAT, Carole MALDONADO, Marie-Christine MARTINET, Hervé PONT, Pilar ROMERO, Gérard VALLET...) renforcée par tous ceux qui ont apporté un coup de main au gré des évènements organisés.

### Vide-greniers enfants

Depuis 3 ans, un vide-greniers enfants est proposé en début d'année. Le 11 février, vendeurs et acheteurs se sont rejoints à la salle socioculturelle. Sur les tables, on retrouvait de nombreux jouets, vêtements, articles de puériculture à des prix très intéressants. Une bonne partie des stocks ont changé de propriétaires.

### Concours de tarot

Les fidèles amateurs de tarot se sont retrouvés le samedi 3 février pour une soirée toujours conviviale, un grand merci à tous et l'année prochaine.....Venez avec un(e) ami(e).

Mario, Bernard et Christian se sont partagé le podium et un lot était offert à chaque participant.

### Concours de pétanque

Record de participation cette année pour la pétanque du village.

Nous avons eu la satisfaction d'enregistrer entre autres l'inscription de 14 équipes mixtes ce qui confirme le caractère convivial de ces rencontres, de plus un concours pour les enfants fut organisé. Et chacun est reparti avec un lot.

### La faute à l'accordéon

La radio France Bleu a enregistré son émission le 27 avril à la salle socioculturelle. La section animations a apporté son concours logistique pour tout ce qui n'était pas musical.

### Fête du village

En juin, un temps superbe a permis la réussite de la fête du village. En fin d'après-midi des jeux étaient proposés aux enfants, puis en soirée une scène montée au centre du village a accueilli les concerts de deux groupes musicaux : "Les grenouilles de Salem" suivi de "Lili and the Kings". Pour accompagner la musique, l'équipe de l'animation, avec le renfort de la boulangerie Paillot, a proposé à chacun de se restaurer et de se désaltérer sur place.

### Un vide-greniers particulier...

Ce 23 septembre s'est tenu notre traditionnel vide-greniers. Une année spéciale car contrairement aux prévisions météo, la pluie et le vent étaient au rendez-vous.

Si les visiteurs ont été nettement moins nombreux, en revanche la bonne surprise était quand même la présence de "vrais" acheteurs, plusieurs exposants disent avoir aussi bien vendu que les autres années.

Résultat, une fréquentation plus faible qui a largement facilité la circulation et le stationnement dans le village, heureusement vu le manque de bénévoles pour assurer la sécurité !

Un succès de plus, grâce à nos valeureux bénévoles, donc, il reste à espérer que les volontaires seront en nombre suffisant pour organiser l'édition 2019..

### À retenir pour 2019 :

- 3 février conte dansé « la jeune fille de la mer et la plume de Victor Hugo » à la salle socioculturelle à 16h 00
- 9 février concours de tarot à la salle paroissiale à 20h 00
- 10 février vide-greniers enfants
- 16 mars théâtre « sur un plateau » troupe de la combe de Saragosse à la salle socioculturelle à 20h 30
- 14 avril vide-greniers troc plantes esplanade salle socioculturelle
- En mai concours familial de pétanque (*date à valider*)
- 29 juin fête du village

Vous souhaitez vous joindre à nous, nous apporter une aide ponctuelle ou nous proposer une nouvelle idée, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour la section animation Pierre LEPLAT ([pajleplat@yahoo.fr](mailto:pajleplat@yahoo.fr))

Rédacteurs : Pierre LEPLAT, Marie-Christine MARTINET, Alain GALLIOT, Philippe LUSSAGNET

## La section Peinture sur porcelaine



Les dames de la section peinture sur porcelaine ont repris leurs activités dans le nouveau local situé dans l'ancienne cure à côté de l'église.

Il y règne une bonne ambiance où chacune peut réaliser son œuvre avec l'aide des plus anciennes en consultant des documents proposés.



Nous vous invitons à nous rendre visite le **mercredi après-midi de 14 h à 16 h 45** en période scolaire. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 03 81 61 10 43.

Pierrette CHABOD

## La section Karaté

**ET SI VOUS PRATIQUÉZ LE KARATE DANS LE VILLAGE DE MORRE !**

Karaté Club de Morre en 2018/2019

*Ce petit club fort de ses cinq ans d'existence a besoin de vous !*

*Son objectif en 2019 : Augmenter ses adhérents et pérenniser cette activité à Morre.*

**Le karaté** est une méthode d'enseignement rigoureuse et complète, permettant à tout pratiquant quel que soit son âge de s'améliorer physiquement et mentalement, dans le domaine du sport et de l'art martial, mais aussi dans la vie de tous les jours, si l'on pratique de manière assidue, sincère et véritable.



Plus on pratique, plus on acquiert une confiance en soi indispensable pour agir et se défendre sans armes.

Le karaté s'adresse aux enfants qui pratiqueront de manière sérieuse et martiale, et aux adultes dans le respect de chacun, quel que soit son âge, mais de manière conviviale.

**Venez tester nos activités au cours de nos séances d'essais gratuites tout au long de l'année ou venez vous renseigner sur internet : [www.karate-morre.fr](http://www.karate-morre.fr) ou Facebook.**

**Et... Contrairement aux idées reçues, le karaté n'est pas violent pour soi ou pour les autres ! Il s'agit de pratiquer pour devenir meilleur dans la vie et dans l'activité physique !**

**AU PLAISIR DE VOUS VOIR REJOINDRE NOTRE GROUPE !**

Christophe CARLOT

## La section Théâtre : atelier théâtre adultes amateurs

Les séances sont animées par des comédiens professionnels de la COMPAGNIE BACCHUS le lundi de 20h30 à 22h30 à la salle socioculturelle de Morre. Les inscriptions sont encore ouvertes.

### Un capital de création ouvert à tous les publics

La Compagnie BACCHUS vous propose une formation théâtrale pour adultes débutants ou avancés afin de découvrir cet art vivant qu'est le théâtre.

Cet atelier s'articule autour du travail de l'espace, la voix et le corps. Des textes dramatiques et des notions plus complexes de construction de personnages, codes de jeu et mise en scène seront explorés.

Ces propositions sont ouvertes à tous les publics guidés par l'envie de les découvrir, sans distinction de parcours ou d'expérience. Cet atelier se fait dans un climat ludique allié à une rigueur et une bienveillance qui permettent le respect du rythme dans l'évolution de chacun.

Un travail de présentation publique pourra avoir lieu.

Le travail d'atelier avec les adultes des années précédentes a débouché sur la création d'un spectacle qui tourne en région « L'ATELIER » de Jean-Claude Grumberg.

**Ce spectacle sera présenté le 22 mars 2019 au Petit KURSAAL BESANCON**



Maria VENDOLA

## La section Verger communal participatif

Cette année 2018 est la 3<sup>me</sup> année de notre verger communal qui reste, à jamais, notre et votre bien commun à Morre !

A chacune de nos retrouvailles au verger ou en d'autres lieux, c'est un bouquet fleuri d'émotions et de joie. Un esprit commun est né au fil du temps et de nos activités dans une ambiance bienveillante ainsi que dans le plus grand respect de la Nature.

Cette Nature si belle et généreuse, qui ne demande qu'émerveillement et pour laquelle nous nous engageons humblement dans ce projet commun.

Ainsi, cette année, a été plus particulièrement axée sur un travail fastidieux de fauchage et d'arrachage des ronces et notre première pépinière mal exposée a été en partie déplacée sur la partie basse du terrain. En ce samedi 24 novembre au matin, nous étions même accompagnés d'un beau soleil et du chant des oiseaux : quoi de plus sain et de plus pur ? Cela a quelque part, allégé notre travail ardu de déracinement collectif des ronces.

Notre projet propose également différentes animations autour des fruitiers, que ce soit pour des démonstrations de tailles, de greffes, du partage de boutures et de notre traditionnel atelier de pressage de pommes à l'occasion d'un samedi automnal de marché du village.

Dans des temps prochains, nous espérons les premières récoltes et serons ravis de vivre cela avec vous, petits et grands de Morre, n'hésitez pas à vous faire connaître, nous respectons le rythme de chacun mais demandons un engagement dans la durée.

Un proverbe africain raconte : "il y a deux meilleurs moments pour planter un arbre : le premier meilleur moment c'était il y a 20 ans, et le deuxième meilleur moment c'est maintenant !"



À découvrir : nos greffes



Bonne année 2019 à tous

Bien à vous,

Jérôme SEGURA



Nos premières pêches : variété « grosse mignonnes »

## La section Sports au féminin



La section Sports au Féminin vous accueille 3 jours par semaine (lundi, jeudi et samedi) pour des séances sportives variées telles que : cuisses-abdos-fessiers, cross & fit, pilates, gym douce et stretching. Programme détaillé et tarifs disponibles sur notre site : [www.sportsaufeminin.org](http://www.sportsaufeminin.org)

Des sorties ponctuelles ont également été organisées (marche nordique essentiellement). Nous profitons souvent des nombreuses manifestations sportives de la région pour y participer et avons toujours un noyau dur de 6 à 10 participantes :

- Xtrêm/Loue à Ornans en octobre
- Lanvertoise à Lantenne-Vertière en novembre
- Diagonale du Doubs en avril,
- Trail des forts, etc...

2 semaines de la forme ont eu lieu en février et en avril. Ce sont des moments très sportifs durant lesquels nous faisons découvrir de nouvelles activités et qui permettent aussi de se retrouver pour des moments conviviaux ; par exemple, nous avons clôturé l'une d'elles par une soirée-concert au bar l'Assemblage de Morre, super moment de détente très apprécié par les filles !

### Soirée mères-filles :

La saison dernière, nous avons inauguré ce concept car certaines jeunes filles (-16 ans) souhaitent assister à nos séances hebdomadaires. Nous avons donc proposé une séance mère-fille en avril avec buffet de clôture et cela a beaucoup plu. D'autres dates sont déjà programmées.

### Nouveau en 2019 : Les séances à la carte, 30 € les 8 séances.

Dates à retenir pour les personnes non adhérentes qui veulent nous découvrir ou se décider à nous rejoindre :

**18 au 22/02/2019** : 1<sup>ère</sup> semaine de la forme ouverte aux non adhérentes (règlement à la séance ou pour la semaine, tarifs 2018 : 5 euros la séance, tarifs 2019 disponibles prochainement).

Présidente : Edith KADRI - Trésorière : Agnès PIERRE  
Secrétaire : Fabienne VINCENT - Coach sportive : Amel ED DAHABI



## La section Tennis de table

La section tennis de table du Club d'Animations Sportives et Culturelles (CASC) accueille les joueurs, débutants ou confirmés, **les mercredis de 18h30 à 22h30** ainsi que les vendredis non réservés aux matchs, de 20h00 à 22h30.

Les compétiteurs aussi, sont reçus aux mêmes horaires, par l'Association de Tennis de Table (ASTT) émanation de la section tennis de table du CASC, qui fonctionne sur Etalans, et Morre (la saison sportive va de fin septembre à fin avril, hors vacances scolaires).

La saison 2017/2018 a permis de maintenir **deux équipes en championnat départemental 2 et la troisième en départemental 5.**

La section compte actuellement 20 adhérents dont 10 licenciés et l'ASTT est forte de 17 compétiteurs. Les entraînements du mercredi sont très suivis.

La venue de plusieurs jeunes de 12 à 15 ans a permis de rajeunir la moyenne d'âge des participants et d'envisager l'inscription dans les années à venir de joueurs en compétition dans de nouvelles équipes.

Le LOTO organisé le 10 novembre a connu une bonne participation ce qui permettra de soutenir les activités de cette section et d'assurer les déplacements, l'achat de matériels et surtout l'inscription des équipes dans les championnats.

De nombreux lots ont été offerts par les commerçants du village que nous remercions: le salon de beauté « la vallée des fées », la pharmacie « Avis », le salon de coiffure « L'hair de Maud » la boulangerie « chez Ludo » et la société « Domergue Aviation ».

**Nous ne pouvons que vous inviter à pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition au sein même du village !**

Les dirigeants de la Section Tennis de Table du C.A.S.C :  
Gilles Marquet – Trésorier (Morre) et René Blache (03 81 83 12 90) – Responsable (Morre)  
et de l'ASTT : Paul Vuillaume – Trésorier (Etalans); et René Blache – Président (Morre)



## La section Country : COUNTRY ROUTE 57



La danse, un sport, un art, en tous cas c'est bon pour la santé, bon pour le corps, bon pour le cœur, bon pour l'esprit... nos amis de la section DANSE seront, je pense, d'accord avec nous.

Elle sert à accélérer la marche, à diminuer la raideur des articulations, elle réduit l'anxiété, stimule l'acuité mentale et pour la danse country en particulier, stimule la mémoire : il faut en effet retenir les chorégraphies.

Surtout, surtout, comme toutes les autres activités sur la commune, la danse lutte contre l'isolement et la solitude.

Mus par toutes les qualités de cet art-sport, 23 inscrits se régalaient depuis septembre ; avec une heure d'entraînement par semaine les débutants maîtrisent déjà 5 chorégraphies.

Le groupe de démonstrations a effectué avec plaisir et motivation une dizaine de sorties lors de la saison précédente.

Notre traditionnel bal d'octobre vient d'avoir lieu réunissant une centaine de danseurs venant des clubs alentours et même de Bourgogne. Les personnes qui ne dansent pas mais souhaitent passer une soirée en musique et regarder les danseurs sont gracieusement invitées à nos bals. Il leur suffira, par sympathie envers le club, de prendre au moins une consommation à la buvette. Nous vous tiendrons au courant en temps voulu.

Tous les renseignements chez [francegriffon@laposte.net](mailto:francegriffon@laposte.net) 03 81 53 78 94 et 07 82 76 46 04

**Cours à la salle paroissiale :** - mercredi : 19h – 20h30 et jeudi : 19h30 - 20h30



Nanou SAUVONNET

## La section Danse

La section Danse de Morre a repris ses activités par des portes ouvertes le mardi 11 septembre 2018 à la salle socioculturelle du village.

Une nouvelle saison débute avec peu de personnes intéressées pour continuer à danser au sein de notre section..

Nous sommes cette année 14 danseurs et danseuses sur une heure de cours à profiter de la salle socioculturelle et apprécier le confort sonore et l'espace nous permettant de danser dans d'excellentes conditions.

L'unique cours de niveau perfectionnement a lieu à la salle socioculturelle **le mardi entre 20 h15 et 21h15.**

Simon Martin professeur de danse diplômé assure les cours cette année encore.

Au programme de la saison : rock, salsa.

Cette année encore un petit groupe de danseurs, en coopération avec l'école MARTIN-BITON a participé à des démonstrations lors de la journée des dons d'organes à Besançon mais aussi avec l'association Temps Danses pour un Rallye International-Flashmob WCS devant la caserne des pompiers de Besançon et lors de la Guinguette de Besançon.

Le but principal de la section reste toujours la découverte et la pratique des danses de couple dans une ambiance sympathique et conviviale. Tout au long de l'année, le club informe de sorties où chaque fois la musique et la danse fournissent la raison de ces rencontres.

Un Stage de Valse Tango et Paso doble organisé les 17 et 18 mars 2018 ouvert à toutes et tous, a regroupé une vingtaine de personnes sur deux jours, peu de personnes du village ont répondu présent.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 03 81 81 13 18.



Marie Laurence RELANGE

## La section Ludothèque : LA TOUPIE à MORRE

La ludothèque La Toupie vous accueille **deux fois par mois**, généralement le **1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de 15h à 18h** dans le préau de l'école.

Vous y découvrirez plusieurs espaces de jeu et notamment un espace thématique avec des déguisements, des tentes et autres accessoires pour faire « comme si » !

En 2019, cet espace permettra de faire comme si vous étiez : « chez le vétérinaire, au moyen âge, au restaurant, à la campagne, sur le marché, chez les sorciers et en plein chantier !! »

Vous trouverez également un espace jeux d'éveil, des jeux de construction, des jeux de société et autres tapis de jeux divers et variés, des **jeux pour tous les âges et tous les goûts**.

Un espace de location vous est également proposé pour prolonger le jeu à la maison. La location est à 1€ par jeu pour 15 jours.

**La ludothèque est ouverte à tous** : Familles et Assistant(e)s maternel(le)s.

Les deux premières séances de découvertes sont gratuites puis la **cotisation «Ludothèque** » (à l'année pour toute la famille) est de **20 €**. Vous pouvez aussi choisir de payer à la séance 3 € par famille.

La **cotisation** annuelle 2018/2019 au CASC de Morre est de **6 € par famille**.

Retrouvez toutes les informations de la ludothèque sur notre site :

[www.famillesrurales.org/ludothèques\\_doubs](http://www.famillesrurales.org/ludothèques_doubs)



THEMATIQUES	DATES 2019
CHEZ LE VETERINAIRE	16 et 30 Janvier, 6 Février
COMME AU MOYEN AGE	27 Février, 6 et 20 Mars
BIENVENUE AU RESTAURANT	3 Avril
UNE JOURNEE A LA CAMPAGNE	15 et 22 Mai, 5 et 26 Juin
JEUX EXTERIEURS	3 Juillet
SUR LE MARCHÉ	4 et 18 Septembre, 2 Octobre
EN MONDE SORCIER	16 Octobre, 6 et 20 Novembre
EN PLEIN CHANTIER	4 et 18 Décembre



## Le C.A.I.R.N Club Inter Actif de Randonnée Nature

En cette fin de saison 2018, voici un regard dans le rétroviseur de nos activités.

**En début d'année**, les sorties en raquettes n'ont pas eu lieu, faute de neige et de participants.

**En avril**, pour sa 10<sup>ème</sup> édition, la **randonnée familiale annuelle** organisée par le Club Interactif de Randonnée Nature (CAIRN) en complicité avec l'amicale des Marcheurs du Lundi et la Commune a réuni 40 participants avec deux circuits :

- Circuit de 4,7 km : 12 participants «guide»: Marie-France Marquet  
Montées de Morre, la Croix, Fontaine de Janniet à Montfaucon et retour par la Charade
- Circuit de 8 km : 28 participants «guide» Gilles Marquet  
La Malate par rue des Vignes, passerelle Rhodia, passerelle de la Malate et retour par Traîne-bâton.

Au retour, sur la place du village, rafraîchissements, brioches et chocolat...



Nous avons tous eu une pensée pour notre ami Bernard Sauvaget qui accompagnait depuis de nombreuses années les marcheurs du lundi et qui nous a quittés brutalement.

**En mai**, 7 participants pour des randonnées en étoile autour de CHABOTTES, dans les Hautes-Alpes.

**En juin**, le week-end de la Pentecôte a réuni 8 personnes sur les chemins du Jura près de LAJOUX.

3 randonneurs ont fait le tour du lac Saint-Point.

Une dizaine de personnes ont découvert le ravin de VALBOIS.

**Début juillet**, 4 participants sur les sentiers des Vosges du Nord autour de BINNING.

**En août**, 15 personnes ont sillonné les sentiers autour de BAREGES dans les Pyrénées. (col du Tourmalet)

**En septembre**, la randonnée au SUCHET (Suisse) a rassemblé 10 personnes.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 6 octobre précédée d'une randonnée sur TREPOT.

Le programme pour 2019 est en cours de préparation et sera disponible dès le mois de janvier auprès des membres du club.

D'ores et déjà, nous vous convions à la **marche familiale populaire ouverte à tous**, dont la date sera **probablement le dimanche 7 avril 2019**.

Le C.A.I.R.N, qui serait heureux de vous accueillir à ses balades & randonnées, vous souhaite une bonne année 2019.

Gilles MARQUELET, Président



## Union Nationale des Combattants



### Assemblée générale du 24 février 2018



A 11h 00, après les propos de bienvenue, le président Edouard Jacquemot a invité l'assistance à un moment de recueillement en hommage aux soldats tombés en mission et pour notre ami adhérent Louis Champreux, qui venait de nous quitter la semaine précédente.



Avant le déroulé de l'activité de la section, à travers sa comptabilité, ses commémorations et ses moments de convivialité, il fut proposé à l'assistance une vidéo, créée par l'U.N.C nationale et retraçant la vie de l'U.N.C depuis le 11 novembre 1918 à nos jours.

Trois membres du bureau sont réélus. L'assemblée adopte à l'unanimité le bilan de la section (comptabilité, vie de la section, réélections). Autre moment important de l'assemblée : la récompense pour de nombreux services. Médaille « djebel vermeil » pour Joseph Tirole par Patrick Freyermuth et médaille « djebel bronze » pour Robert Gros par le président Ed. Jacquemot.

**Nos défunts**  
C'est avec beaucoup de regrets que nous avons perdu deux adhérents : Louis CHAMPREUX une semaine avant l'A.G et Maurice PETITJEAN le lendemain de l'A.G. Nous présentons encore toute notre sympathie à ces familles.

### Nos défunts

**Colis de Noël**  
Comme chaque année et grâce à notre méchoui qui nous apporte un peu de trésorerie, nous offrons un petit Noël à nos plus anciens, et cette année il s'agira de 30 adhérents et 12 veuves. Les bénéficiaires sont de plus en plus nombreux. Le méchoui doit donc se développer encore.

### Effectifs

**Effectifs**  
Avec 3 départs (2 décès et une démission) et 9 adhésions, l'effectif de la section s'élève à ce jour à 70 adhérents.

### Forum

**Forum**  
Comme en 2016 et 2017, la section était présente sur le forum avec les autres associations du village. De nombreux adhérents sont venus tenir compagnie au planton, Merci à chacun.

### Méchoui

**Méchoui**



Pour la première fois, le méchoui s'est déroulé à la salle socioculturelle. Plus d'escalier pénible, un grand espace intérieur plus frais. Pendant l'apéritif, chacun pouvait admirer mouton et merguez tout en dégustant sa boisson.

La salle peut accueillir encore plus de convives. Qu'on se le dise ! Vous êtes les bienvenus, le premier dimanche de juillet.

### Commémorations

### Rappelons les horaires :

- 8 mai au « trou au loup » à 11 H 30
- 11 novembre « devant la stèle du village » à 11 H 30

Cette année, signalons un évènement particulier par sa rareté au village. Des dames ont entraîné une vingtaine d'enfants. Et ces enfants ont porté la rose à l'appel de chaque nom au pied de la stèle, puis, regroupés devant le monument, la main sur le cœur, ont interprété la Marseillaise.



### Remise de décorations



Le président Edouard Jacquemot a remis :

- à **Gaël SIMON** – LA CROIX DU COMBATTANT
- à **Thierry CREUZOL** – LE TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

## Le Club du 3° âge de MORRE - Club de l'Amitié

Merci à ceux qui nous ont rejoints cette année. En effet trois nouveaux adhérents sont venus augmenter nos rangs. **Nous lançons à nouveau un appel** aux retraités de MORRE qui souhaitent passer chaque semaine un après-midi de détente et de convivialité.

Le Club est ouvert de septembre à juin, **le jeudi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30**, dans le local situé sous la mairie (*accès facile en rez-de-chaussée*). Des jeux sont à votre disposition : tarot, belote, Scrabble, etc... Une légère collation est servie vers 16 h 30, avec boissons (cidre, thé...) et gâteaux.

**N'hésitez pas à venir nous rejoindre.**

Chaque année, au moment de notre assemblée générale, nous partageons un repas, et un autre en cours d'année au moment des 'grenouilles' !

Notre Club fait partie du regroupement avec d'autres (Saône, Montfaucon, La Vèze, Mamirolle, Nancray, Bouclans, Fontain, Gonsans, Champlive, et St Juan-Passavant- Aissey). Chaque année, une journée de rencontre est organisée avec repas et danse. C'est à chacun de l'organiser à tour de rôle. Les Présidents se réunissent régulièrement, et chacun communique aux autres ses activités auxquelles nous pouvons nous joindre (après-midi récréatifs, pétanque, sorties, voyages, cours informatique...)

La Fédération départementale (FAR25) est notre organisme de tutelle et elle organise également beaucoup d'activités, notamment des voyages. Elle souscrit pour nous l'assurance Responsabilité Civile.

Chaque année, notre Club enrobe de papier de NOEL des boîtes que chacun stocke tout au long de l'année. Elles sont disposées dans la cour de la Mairie et dans d'autres lieux (place du monument) **afin de donner une touche joyeuse au moment de NOEL.**

**Alors, n'attendez plus. Vous serez tous les bienvenus.**

Robert BOSSONNET  
Président

Emile COURLET  
Vice-Président

Marie JACCOILLOT  
Secrétaire-trésorière.

## Les marmots de la côte



L'association « Les marmots de la côte » créée en septembre 2017 par un groupe de mamans d'enfants scolarisés à l'école de MORRE se porte bien ...

En effet, grâce aux bénéfices des différentes ventes proposées depuis décembre 2017 nous avons pu organiser une chasse aux œufs à Pâques, une fête des marmots le 15 juin qui fut une belle réussite et allouer une enveloppe budgétaire à l'école...

Depuis la rentrée de septembre nous avons organisé **une fête pour Halloween avec un magnifique spectacle de feu** et proposé aux enfants et aux parents un apéritif amélioré.

Nous avons aussi proposé une **vente de bulbes de fleurs** qui fut un franc succès, nous allons continuer nos diverses ventes auprès des morriers et des parents des enfants de l'école.

Grâce à vos contributions nous pensons offrir encore cette année plusieurs manifestations pour petits et grands écoliers.

Merci à la municipalité pour son aide lors de nos manifestations.

Merci à tous pour votre soutien et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Vos idées sont aussi toujours les bienvenues...



Anne Laure, Mélanie, Carole, Manue, Danielle, Nolwenn, Francine et Sophie.

## La marche du lundi

Cette année, la semaine de randonnées annuelle se déroulait en Normandie où le groupe de 39 personnes a pu découvrir les falaises d'Etretat, les plages de débarquement entre Honfleur et la pointe du Hoc, Le Mont st Michel, Barneville Carteret, Granville et les îles Chausey, les falaises de Joubourg, La pointe d'Agon, Villedieu les Poêles, ....

Mais bien entendu durant toute l'année la marche du lundi continue à vous proposer des randonnées de 8 à 12 kms dans la région.

Cette marche qui concernait au début uniquement des habitants de Morre réunit désormais de plus en plus d'amateurs d'autres localités ( Montfaucon, Besançon, Pirey, La Chevillotte, ...)

Si vous êtes intéressés, il suffit de vous présenter le lundi à 14 h sur la place du monument aux morts.

Inspirateur et guide lors de nos marches du lundi, Bernard Sauvaget nous a quittés cet été pour une ultime balade. Sa mémoire continue de nous accompagner durant nos sorties.

A bientôt

Bernard SALOMON



## Maison Familiale et Rurale

La M.F.R de Morre est un établissement de formation à dimension humaine et familiale. Elle compte environ 150 élèves en formation bac pro dans le service à la personne et la vente. Les élèves sont majoritairement internes et bénéficient d'un vaste programme d'animation en journée et en soirée : des sorties ludiques et culturelles ainsi que des soirées d'animation. Pour les sorties, les jeunes vont au théâtre, au cinéma, au marché de Noël, au Laser Game, au bowling, à la patinoire, au Trampoline Park...

En ce qui concerne les soirées, les jeunes participent à des soirées de cohésion (jeux de société, Tennis de table, Match de foot, Baby-foot...), des repas à thème, des soirées thématiques (Noël, Carnaval, Pâques, Erasmus...) et terminent leur scolarité par un bal de fin d'année.



Les formations sont en alternance ce qui induit la moitié du temps à la MFR et l'autre moitié de l'année en stage. Dans le cadre de leur formation, **les élèves de bac pro « SAPAT » participent aux Temps d'activités périscolaire certains jeudis sur les communes de Morre et Montfaucon.** A cette occasion, les animateurs en herbe mettent en place des activités sur le thème d'Halloween, de Pâques, de Carnaval...

Dans le cadre de leur examen, **les élèves sont également évalués lors du repas des anciens de la commune de Morre** au cours duquel ils sont mobilisés pour l'accueil, le service et l'animation de ce temps de convivialité avec les seniors et les élus du village.

Pour 2019, le repas des anciens aura lieu le samedi 2 février et comme d'habitude l'équipe de cuisine de la MFR est en charge du menu et la classe de seconde « SAPAT » s'occupera des convives.



Jean Baptiste PELLETIER

Moniteur, responsable vie résidentielle à la MFR



## Football Club Montfaucon - Morre - Gennes - La Vèze



**319 licences (un record depuis la création du club) - 28 équipes pour 12 catégories – Plus de 50 bénévoles**

Président : Alexandre CONTOZ (03.81.81.19.89 – alexandre.contoz@orange.fr

Trésorier : Didier CHABOD (03.81.82.25.74) - didier.chabod54@gmail.com

Secrétaire : Jean-Claude QUEUCHE (03.81.83.14.90) - jean-claude.queuche@orange.fr

Correspondant Ligue/District : Dominique CONTOZ (03.81.81.22.68) - montfaucon.foot@wanadoo.fr

### CATEGORIES AVEC LEURS RESPONSABLES POUR LA SAISON 2018-2019 :

Catégories	Années de naissance	Responsables	Téléphone
U 7	2012/2013	Nicolas CATTIN	06 86 71 45 85
U 9	2010/2011	Frédéric BAK	06 43 19 50 19
U 11	2008/2009	Rémi AZOUGUAGH	06 03 87 71 31
U 13	2006/2007	Bruno DE MARCELLIS	06 50 37 75 53
Féminines (U12 à U15)	2004-2013	Cyrille DESSIRIER	06 75 07 69 24
U 15	2004/2005	Lionel SCHMIDT	06 31 16 73 87
U16	2003	Arnaud METIVIER	06 07 50 81 50
U 18	2001/2002	Anthony HECQUET	06 87 12 64 68
Seniors	De 1984 à 2000	Florent FAVROT	06 31 39 37 06
Vétérans	Nés avant 1984	Bruno BULLE	06 07 65 27 02
Foot-Loisir	Seniors ou vétérans	Pierre SCHNEITER	06 33 59 15 17

### DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR LES INSCRIPTIONS :

Demande de licence (fournie par le club) renseignée, signée

Photocopie d'une pièce d'identité pour toute nouvelle licence + Photo d'identité couleur

Pour tous renseignements, contactez les membres du bureau ou les responsables d' équipes.

### COMPETITIONS SAISON 2018-2019 :

**Ligue Régionale 2 :** Seniors 1

**Départementale 1 de District :** Seniors 2

**Départementale 4 de District :** Seniors 3

**Championnat de District :** U 18

**Championnat de Ligue :** U 16

**Championnat de District :** U 15 1 et 2

**Championnat de District :** U 13 1, 2, 3 et 4

**Plateaux et championnat :** U 7, U 9, U 11 1 et 2

**Plateaux et championnat :** U12 et U15 Féminines

**Une école de football labellisée depuis 2007 :** l'école de foot du FCMMGV est labellisée depuis 2007 prouvant ainsi l'excellent travail que fournissent les éducateurs du club. En 2016, le club s'est inscrit dans le Programme Educatif Fédéral de la FFF afin de diversifier nos actions notamment sur la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fairplay, les règles du jeu et l'arbitrage ainsi que la culture football.

**Monts et Vallées, un groupement très dynamique pour nos équipes de jeunes :** le Groupement de Jeunes Monts et Vallées est né en 2003. Il réunit les clubs de Nancray/Osse, de Bouclans/Gonsans et du FCMMGV. Les résultats obtenus sont très encourageants.

**Le 20 octobre 2018,** les U7 du FCMMGV sont venus faire un entraînement sur le petit terrain de Morre aux superbes buts jaunes. **Les anciens dirigeants, présents ce jour-là, se sont rappelés les années** où Gilles BOUDAY, Daniel MASSON, Jean-Charles CLERC, Denis AYMANNIN, Emile COURLET, Fabio CELOTTO, Julien CAYUÉLA et bien d'autres animaient les écoles de foot du mercredi après-midi.



**Un club, un site internet très vivant : <http://fcmmgv.footeo.com/>. A ce jour, ce sont plus de 1.800.000 visiteurs qui ont parcouru ce site, présent sur Facebook depuis l'automne 2016.**

Jean-Claude QUEUCHE

## Donneurs de sang

Bilan de l'année 2018 des activités de l'Amicale du Plateau de Saône

### Collecte de sang en 2018

	<i>Dons de sang</i>	<i>Dont nouveaux donneurs</i>
8 janvier	94	1
19 mars	73	2
28 mai	71	4
6 août	72	5
29 octobre	69	6
<b>Total 2018</b>	<b>379 dons</b>	<b>18 nouveaux donneurs</b>
<i>En 2017</i>	<i>404 dons</i>	<i>28 nouveaux donneurs</i>

On peut observer une légère baisse par rapport à l'année dernière, espérons que la situation s'inversera en 2019 !

**Les dates à retenir en 2019** : Les collectes de sang auront lieu les 7 janvier, 18 mars, 13 mai, 15 juillet, 7 octobre et 16 décembre.

### Amicale du Plateau de Saône

- 21 avril : Assemblée départementale à Fesches-le-Châtel
- 23 avril : Réunion du bureau
- 27 mai : Marche départementale à Devecey. 520 participants en marche pour le Don du sang !
- 1<sup>er</sup> septembre : Voyage à Vouglans. croisière repas, visite du très beau Musée des machines à nourrir et courir le monde
- 8 octobre : Réunion du bureau
- 19 octobre : Information par l'association La Sapaudia, sur le sujet méconnu du don de moelle osseuse

### Les dates à retenir en 2019

- 12 avril : Assemblée générale à Saône.
- 19 mai : Marche Départementale des donneurs de sang à Pont-de-Roide.
- 7 septembre : Voyage des donneurs de sang à Bèze.

### Alors devenez des veilleurs de vie en donnant votre sang et votre moelle osseuse !

Inscrivez-vous sur le registre ou contactez votre responsable des donneurs de sang.

Les conditions pour donner sa moelle osseuse :

- être en bonne santé,
- avoir plus de 18 ans et moins de 51 ans lors de l'inscription au registre, même si l'on peut donner jusqu'à 60 ans
- accepter de répondre franchement à un questionnaire de santé, faire une prise de sang pour établir la carte d'identité biologique, dans le système HLA (antigènes d'histocompatibilité humaine). Ce système n'a rien à voir avec le groupe sanguin.

Plus d'informations sur le don lui-même et sur son déroulement ? Rendez-vous sur le site de l'association : [www.lasapaudia.com](http://www.lasapaudia.com)  
(Petite anecdote pour briller en société : « Sapaudia » est l'ancien nom celtique de la Savoie et signifie « Le pays des sapins ».)

**Portez-vous bien, et venez donner votre sang !** C'est un cadeau généreux et peu coûteux.

« La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner, et non dans sa capacité à recevoir. »

- Albert Einstein

Bon rétablissement à tous les malades !

CestNoelle - présidente par intérim - et toute son équipe.

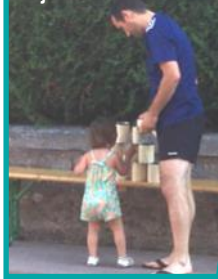
**Merci à notre merveilleuse équipe !**

**NB : nous sommes à la recherche d'un ou d'une président(e). Si cela vous intéresse, merci de contacter Noëlle ANDRÉ au 03.81.63.03.78.**



**Fête du village  
24 juin**

Le chamboule-tout :  
toujours autant de succès



Retransmission match équipe de France



Apéritif pour tous !



Une partie de l'équipe d'animation



En milieu de soirée



Petits pas de danse  
pour les enfants



Vide-greniers  
le 23 septembre



le 5 novembre



Nostalgie : la destruction du bâtiment n'effacera les  
les 40 ans du fonctionnement du club

En attendant la livraison du bâtiment fin 2019, voici la photo  
du complexe Mairie, salle J.C Clerc et locaux techniques



Les enfants chantent la Marseillaise au 11 novembre



# 2019

## COLLECTE LE JEUDI

Décalée d'un jour après un jour férié  
Début des collectes : 4h30

**CHAQUE SEMAINE**  
DÉCHETS RÉSIDUELS

**TOUTES LES 2 SEMAINES**  
DÉCHETS RECYCLABLES

Semaines impaires

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1	féried	V 1		V 1		L 1	14	M 1	féried	S 1	
M 2		S 2		S 2		M 2		J 2		D 2	
J 3		D 3		D 3		M 3		V 3		L 3	23
V 4		L 4	6	L 4	10	J 4		S 4		M 4	
S 5		M 5		M 5		V 5		D 5		M 5	
D 6		M 6		M 6		S 6		L 6	19	J 6	
L 7		J 7		J 7		D 7		M 7		V 7	
M 8		V 8		V 8		L 8	15	M 8	féried	S 8	
M 9		S 9		S 9		M 9		J 9		D 9	
J 10		D 10		D 10		M 10		V 10		L 10	féried
V 11		L 11	7	L 11	11	J 11		S 11		M 11	24
S 12		M 12		M 12		V 12		D 12		M 12	
D 13		J 13		J 13		S 13		L 13	20	J 13	
L 14		M 14		M 14		D 14		M 14		V 14	
M 15	3	V 15		V 15		L 15	16	M 15		S 15	
M 16		S 16		S 16		M 16		J 16		D 16	
J 17		D 17		D 17		M 17		V 17		L 17	25
V 18		L 18	8	L 18	12	J 18		S 18		M 18	
S 19		M 19		M 19		V 19		D 19		M 19	
D 20		M 20		M 20		S 20		L 20	21	J 20	
L 21		J 21		J 21		D 21		M 21		V 21	
M 22	4	V 22		V 22		L 22	féried	M 22		S 22	
M 23		S 23		S 23		M 23		J 23		D 23	
J 24		D 24		D 24		M 24		V 24		L 24	26
V 25		L 25	9	L 25	13	J 25		S 25		M 25	
S 26		M 26		M 26		V 26		D 26		M 26	
D 27		M 27		M 27		S 27		L 27	22	J 27	
L 28		J 28		J 28		D 28		M 28		V 28	
M 29		V 29		V 29		L 29	18	M 29		S 29	
M 30		S 30		S 30		M 30		J 30		D 30	
J 31				D 31				V 31	féried		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
L 1	27	J 1		D 1		M 1	40	V 1	féried	D 1	
M 2		V 2		L 2	36	M 2		S 2		L 2	49
M 3		S 3		M 3		J 3		D 3		M 3	
J 4		D 4		M 4		V 4		L 4	45	M 4	
V 5		L 5	32	J 5		S 5		M 5		J 5	
S 6		M 6		V 6		D 6		M 6		V 6	
D 7		M 7		S 7		L 7	41	J 7		S 7	
L 8	28	J 8		D 8		M 8		V 8		D 8	
M 9		V 9		L 9	37	M 9		S 9		L 9	50
M 10		S 10		M 10		J 10		D 10		M 10	
J 11		D 11		M 11		V 11		L 11	féried	M 11	
V 12		L 12	33	J 12		S 12		M 12		J 12	
S 13		M 13		V 13		D 13		M 13		V 13	
D 14		M 14		S 14		L 14	42	J 14		D 15	
L 15	29	J 15		D 15		M 15		V 15		L 16	51
M 16		V 16		L 16	38	M 16		S 16		M 17	
M 17		S 17		M 17		J 17		D 17		M 18	
J 18		D 18		M 18		V 18		L 18	47	J 19	
V 19		L 19	34	J 19		S 19		M 19		V 20	
S 20		M 20		V 20		D 20		M 20		S 21	
D 21		M 21		S 21		L 21	43	J 21		D 22	
L 22	30	J 22		D 22		M 22		V 22		L 23	52
M 23		V 23		L 23	39	M 23		S 23		M 24	
M 24		S 24		M 24		J 24		D 24		M 25	féried
J 25		D 25		M 25		V 25		L 25	48	J 26	
V 26		L 26	35	J 26		S 26		M 26		V 27	
S 27		M 27		V 27		D 27		M 27		S 28	
D 28		M 28		S 28		L 28	44	J 28		D 29	
L 29	31	J 29		D 29		M 29		V 29		L 30	1
M 30		V 30		L 30		M 30		S 30		M 31	
M 31		S 31				J 31					